

Enbata

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
9 avril 2009
N° 2073
1,30 €

colère des élus LGV

EHLG

Tribunal de Bayonne
Jeudi 29 janvier à 13H30
Zatozte denak!
Euskal Herriko Laborantza Ganbara doit vivre
Euskal Herriko Laborantza Ganbara ez hunki!

La Chancellerie fait appel l'Etat s'acharne

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Débat virtuel

OUVERTE par le rapport Balladur, la recombinaison de l'organisation territoriale de la République est-elle réellement à l'ordre du jour? Certains groupes abertzale feignent de le croire en alimentant un débat sur l'autonomie d'Iparralde. L'actualité, hélas, ramène à une plus juste approche de la nature profonde de la nation française. La révolte, durant plusieurs semaines, des Antilles ayant entraîné l'ensemble de la population derrière un leader abertzale, ouvertement indépendantiste, a été essentiellement perçue comme une remise en question de l'ordre économique et social, et fort peu identitaire. Il y avait pourtant là tous les ingrédients pour un traitement institutionnel original: conscience collective marquée par des siècles d'esclavage, langue spécifique, couleur de la peau, appartenance à un autre continent au-delà des mers... Dans le même temps, dans une autre île, sur un autre océan, la République créait par voie référendaire, un nouveau département à Mayotte où 60% de la population ne parle pas français. L'exception française dans l'Union européenne n'est pas seulement une vision centralisatrice du pouvoir mais bien plus gravement, ce curieux face à face d'un Etat-nation avec ses citoyens. Tous les échelons intermédiaires ne sont qu'architecture artificielle permettant de gérer un territoire «égalitairement», c'est-à-dire uniformément. Prise au piège de l'Hexagone, l'ambition collective d'Iparralde n'a guère le loisir de dessiner un statut répondant à ses spécificités. Il lui faut emprunter la voie du possible, celle de la norme républicaine et non celle de l'exception qui n'a aucune traduction française. Sans existence institutionnelle dans la République, le Pays Basque, pour recouvrer une personnalité juridique et une territorialité, doit passer par la strate la plus basse du système, le département. Ce choix stratégique à l'existence est celui des abertzale depuis qu'ils s'expri-

ment en Iparralde. Il a aujourd'hui, avec le recul, la vertu d'être au cœur du débat public. En 1981, le Président de la République et son parti de gouvernement l'ont inscrit à leur programme, une majorité de maires basques l'a revendiqué par un vote, des sondages d'opinion et une mobilisation populaire (manifestations de masse, pétition pour un référendum...) ont irrigué tout le corps social. On ne peut pas passer par pertes et profits cet exceptionnel rapport de force sans lequel tout projet politique reste virtuel. Certes si le rapport Balladur n'ouvre nullement à l'autonomie, il frappe durement le département. Il nous faudra donc nous adapter à la nouvelle donne qui demeure jacobine.

Le mouvement abertzale d'Iparralde, dès sa naissance à Itsasu en 1963, s'est inscrit dans la construction européenne. Il a été baigné dans la pensée fédéraliste de Guy Héraud nous révélant les diverses autonomies des peuples de ce continent et d'ailleurs. Découlant de la subsidiarité fédérale ou, à l'inverse, de l'octroi par le pouvoir central, l'autonomie c'est d'abord un pouvoir législatif. Dans ses compétences propres l'autonomie dit la loi, effaçant sur son territoire celle de l'Etat central. Peut-on imaginer, un seul instant, le parlement français dessaisi de la loi sur une parcelle de sa souveraineté? Il y faut de plus une fiscalité efficace confortant la loi autonome. De ce double point de vue, l'autonomie d'Euskadi est assez exemplaire. Est-ce là le modèle proposé par nos cercles abertzale d'Iparralde? Nous voilà revenus à la ligne de fracture de nos stratégies: celle adaptée à nos trois provinces enfermées dans le carcan français, soutenue par Abertzaleen Batasuna, et celle unique à nos sept provinces du PNV et de Batasuna. Si notre finalité est commune —un Euskal Herria euskaldun, réunifié et souverain— nous devons à l'opinion la transparence de nos cheminements.

Laguntzen digute...

HAMAR egun... Hamar egun bazuten dei egiteko. Eta hamar egun horien epea bukatu aitzin, bederatzigun pasatu eta, prokuradoreak dei egin du. Euskal Herriko Laborantza Ganbara berriz auzitaratua izanen da. Martxoaren 26ko auziak uroostasuna sortu zuen euskal laborarien munduan. Uroostasun hori hedatu zen gizarte guzira. Harridura, estonamendua, sorpresa, ezin sinetsia, ez zen hitz aski azkarrik sentimenduen ulertarazteko. Joan den ortziralean Ainize-Monjolosen besta antolatua zen garaipena ospatzeko. Sinpleki. Hor zirenen artean. Publizitate handirik gabe. Garaipen xume bat. Besta hori abiada berri bat bezala antolatua zen. Prefeta eta Laborantza ganbara ofizialaren trabak baztertuak izanik, lanean aritzeko tenorea jina zen. Atsegin azkarrarekin hartua zuten berria. Prokuradorea ez zen naski giro horretan. Prefeta eta Frantses estatua ezta ere. Aise pentsatzen ahal da zer nolako erreakzioak sortu dituen dei auziaren berriak: haserre, aspertzea, errabia. Zerek motibatu duen bere erabakia ez dakigu lerro hauek idaztean. Justizia ministeriotik etorria litzateke erabakia. Baina segur da ez zuela, ez zutela, holako garaipen bat gure eskuetan utzi nahi. Euskal Laborantza Ganbara bat nahi duten esku, Batera sustengatzen duten esku. Zaila zitzaizen naski. Ez dukete elementu berririk, ez kargu partikularrik, baina bakarrik presioa atxikitze nahikeria. Martxoaren 26-ko julearen

erabakia juridikoa izan da, prokuradorearen dei egiteko erabaki politikoa. Justiziatik atera gira politikan sartzeko. Dei auzi honek berriz motibatuko ditu Euskal Herriko Laborantza Ganbararen militanteak. Beren borroka, parte hartzea, egin moldea ohargarria izan baita lehen auzi partean. Ez da dudarik hala segituko dutela deia antolatzeko. Aspertu nahi baldin badituzte militanteak, hor ere galduko dute. Pentsatzen badute, parioa egin badute, Euskal Herriko Laborantza Ganbararen borroka erradikalizatzen ahal dela, hor ere galduko dute. Dei auziak oraino gehiago indartuko du Laborantza Ganbararen galdera. Dei auziak oraino gehiago ezagutaraziko du Laborantza Ganbarak, bai Euskal Herrian, bai kanpoan. Martxoaren 26-ko julearen erakutsi digu prefeta batek ere galtzen ahal zuela. Gertakari horrek batzuk justiziaren neutralitatea begi berri batez ikusten laguntzen ahal ditu. Egia da ez genuela hainbeste adibiderik sentu horretan. Hala ere, zerbait berri gertatu da. Horrek ere laguntzen du fidakor izaiten dei auziari buruz. Fidakor baina erne eta motibazio berarekin. Bukatzeko, nola ez azpimarra ere zer ondorio ukaiten ahal lukeen dei auzi horrek. Euskal Herriko Laborantza Ganbara kondenatua balitz Pauen, Baionan xurritua izan ondoan. Baina pentsatu behar dute euskal departamendu baten borroka ez dela gehiago aktualitatean. Arlo horretan ere laguntzen ahal gaituzte.

... et réjouit du combat de Mgr Pedro Barreto, archevêque de Huncuayo au Pérou, surnommé l'«archevêque de l'écologie», pour sauver les hautes terres andines de la pollution engendrée par l'exploitation minière d'une firme américaine. Face à Pedro, Benoît a triste mine.

... que Sarkozy somme l'ENA de supprimer le classement de sortie qui permettait aux élèves de choisir leur affectation selon leur rang à l'issue de la scolarité. Ou comment, sous couvert d'égalité des chances, remettre le piston au goût du jour.

... pas tant que ça, qu'à l'issue du G20 de Londres, Obama se soit carrément payé la tête de Sarkozy en ironisant sur sa propension à s'agiter à propos et hors de propos pour faire parler de lui. C'est comme à l'école, les grands aiment bien protéger les petits mais les trouvent vite casse-pieds.

... pas tant que ça que deux policiers toulousains aient été pincés à piquer les cartes bleues des gardés à vue, et celles de leurs collègues de travail, pour faire leurs courses sur Internet à partir de l'ordinateur du commissariat. Avec les cartes volées, ils achetaient des pâtes, l'ex-proc Hontang, lui, achetait des putes.

... qu'à l'issue du référendum, Mayotte qui compte 17 communes et 186.452 habitants officiellement recensés, dont environ 60.000 clandestins, devienne le 101^{ème} département français. A Mayotte comme en Guadeloupe ou ailleurs, la France emmaillotte pour empêcher de bouger.

... pas tant que ça, qu'au surlendemain du même référendum, l'inénarrable député Poulou, interrogé par *Sud Ouest* sur l'opportunité d'un département Pays Basque, ait répondu qu'au moment où le gouvernement s'apprêtait à simplifier les institutions administratives, ce n'était pas le moment de créer un nouveau département. Il n'y a que dans la baie d'Hendaye qu'on peut voir un Poulou mouillé.

... que les Servantes de Marie d'Anglet veuillent récupérer les jardins potagers concédés depuis 12 ans à la Conférence St Vincent de Paul qui les loue à un prix modique à des retraités ou des nécessiteux. Chez les nones, la générosité n'est qu'un vœu pieux.

C A y est, nous revoilà à la veille de la campagne des européennes, et comme il y a cinq ans ressurgit l'éternel débat du choix entre une liste purement basque et une liste d'alliance. Tâchons d'y voir un peu plus clair.

Les éléments du débat

Tout d'abord, il faut bien mesurer le fait que la configuration des circons-



criptions électorales européennes désavantage considérablement la représentation des partis abertzale : englobé dans une circonscription énorme qui dépasse la Gironde au nord et se baigne en Méditerranée à l'est, Iparralde est totalement noyé. Cela ne handicape les partis hexagonaux en aucune façon puisqu'ils sont présents partout, mais condamne un parti basque qui se présenterait seul à ne pouvoir peser sur l'élection et à s'interdire toute présence au Parlement européen. C'est sur ce point que se trace la ligne de fracture entre Batasuna d'un côté, et AB et EA de l'autre. Batasuna avait lancé Herritarren Zerrenda en 2004, liste «de citoyens» ayant également son pendant en Hegoalde; cette année, le nom sera peut-être différent, mais ce sera la même logique. Évidemment, le grand jeu sera de prétendre qu'il ne s'agit pas de Batasuna mais d'une liste apolitique qui serait née spontanément, en prenant soin d'y intégrer quelques figures si possible estampillées AB (comme si la présence d'un B. Kouchner ou d'une F. Amara dans le gouvernement Fillon cessait de faire de celui-lui un gouvernement UMP...). Batasuna a deux intérêts

Peio Etcheverry-Ainchart

majeurs dans le fait de se présenter seul: il cherche à aborder ces élections en brandissant la bannière du Pays Basque, de manière identique des deux côtés de la frontière afin de souligner l'idée de nation indivisible; et puis il cherche à se constituer un espace politique en Iparralde en sachant qu'AB suivra une tactique différente, et en jouant sur la tendance sentimentale de la base abertzale à voter «basque» avant tout autre considération. Et comme Batasuna possède une puissance financière considérable, il n'a pas peur d'une campagne à perte. Côté AB, la logique est opposée. L'identité politique d'AB fait de l'Europe un enjeu trop important pour être sacrifié à la facilité d'une campagne symbolique: pour un parti abertzale, l'Europe est cet horizon qui permettra —si l'on parvient à en inverser les logiques— la reconnaissance internationale du Pays Basque et son existence au sein des autres peuples, en totale égalité au sein d'une structure fédérale. Et pour un parti de gauche, qui tient à affirmer le fait que son discours dépasse les seules questions identitaires, l'Europe est cet espace où se gère une part de plus en plus importante des conditions de vie des citoyens et des citoyennes de notre communauté. C'est parce qu'AB se refuse à ce que son message à la fois abertzale et progressiste soit absent de Strasbourg qu'il recherche d'abord l'efficacité, et le partenariat avec d'autres formations pouvant porter ces logiques.

2004-2009, un bilan à valoriser

L'accord passé avec Gérard Onesta en 2004 intégrait toute une série de principes que son élection permettait de voir présents au Parlement européen: revendication d'une circonscription électorale unique pour le Pays Basque, co-officialisation de l'euskara (qui est d'ailleurs devenue depuis langue officielle au sein des institutions européennes), respect des droits des preso, défense de l'autodétermination du Pays Basque, etc. L'investissement d'Onesta a été particulièrement fort sur la question de la résolution du conflit, favorisant la création du friendship et assurant ainsi une attention internationale sur cette question. Il a aussi été particulièrement fort dans la dénonciation de l'illégalisation de Batasuna, ceux-là même qui se présentèrent contre lui en 2004, mais qui trouvèrent en

lui leur unique interlocuteur au Parlement européen. Cette année, c'est une liste baptisée Europe-Écologie et qui rassemble des Verts, des altermondialistes, des abertzale basques, occitans, catalans, corses ou bretons, qui assure la relève d'Onesta. Et c'est José Bové qui en prend la tête dans notre circonscription, sur les mêmes bases politiques.

Tout cela n'aurait pas été possible si Onesta n'avait pas été élu, et si les abertzale n'y avaient pas contribué. L'on aurait pu imaginer qu'AB, Batasuna et EA, désormais main dans la main aux élections locales au sein de la coalition Euskal Herria Bai, auraient pu unir leurs forces pour faire élire José Bové. Deux des trois partenaires l'auraient souhaité, EA étant partie prenante de la campagne Europe-Écologie. Mais Batasuna avait d'ores et déjà choisi de reconduire son choix de 2004.

Quel poids pour un symbole?

Le choix de Batasuna est parfaitement respectable, c'est une chose entendue; mais je ne peux m'empêcher de me poser des questions sur son efficacité. Tout cela me fait quelque peu penser à la société de consommation actuelle: un produit marketing efficace qui joue sur la corde sentimentale, vite consommé, puis vite jeté et oublié. Car ensuite c'est le vide pendant 5 ans, jusqu'aux élections suivantes. Ce genre de politique au coup par coup marchera toujours, car il rassure les militants en leur donnant l'impression qu'au moins le jour du vote leur message existe. Il marchera d'autant plus que le contexte d'illégalisation au Sud, une véritable anomalie au cœur de l'Europe en construction, accentuera le désir de révolte. Personnellement, j'avoue que mes tripes me pousseraient volontiers à voter ainsi.

Mais ce genre de vote cathartique sert-il à quelque chose au regard de l'enjeu auquel il est censé répondre: la présence du message de la gauche abertzale à l'échelle des institutions européennes? Cela vaut-il le coup de dépenser, à perte, autant d'argent et d'énergie dans une campagne dont il ne pourra jamais rien sortir? Au moins, certains ne semblent-ils pas souffrir de la crise... Un peuple en lutte depuis autant de temps ne devrait-il pas en fin de compte penser à l'efficacité de ses actes? En tout cas, tel est encore le choix du 7 juin prochain: celui du cœur ou de la raison.



Euskal Konfederaz

« Il faut un cadre légal pour des politiques audacieuses en faveur des langues territoriales »

LORS de la dernière campagne présidentielle, le candidat Nicolas Sarkozy promettait une loi linguistique en faveur des langues territoriales comme la langue basque.

Le 7 mai 2008, à l'occasion du débat sur les langues territoriales à l'Assemblée nationale, Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, annonçait aux députés que le gouvernement français avait l'intention de proposer une loi-cadre concernant les langues territoriales courant 2009. N'ayant plus de nouvelle depuis cette date quant à un calendrier ou une méthodologie, Euskal Konfederazioa a adressé un courrier à Mme la ministre fin janvier 2009 afin d'avoir des informations concernant l'avancée du projet.

Courrier du ministère

Le responsable du cabinet de Mme Albanel a répondu à notre courrier le 9 mars dernier (voir courrier en annexe).

Tout d'abord, c'est avec satisfaction qu'Euskal Konfederazioa a reçu la nouvelle selon laquelle la loi-cadre serait effectivement proposée en 2009. Par ailleurs, Mme Albanel précise que le projet de loi fera l'objet d'une «réflexion ouverte» et que les contributions des acteurs œuvrant

audacieuse.

Mais au-delà de ces points positifs, Euskal Konfederazioa tient à faire part de ses inquiétudes. En effet, le gouvernement n'a nullement l'intention de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Comment expliquer cette position si l'on tient compte que la Charte permettrait d'assurer le minimum vital dont nos langues ont besoin? Quelle crédibilité accorder au projet de loi si le gouvernement n'est même pas prêt à adopter les mesures minimales à la survie de nos langues?

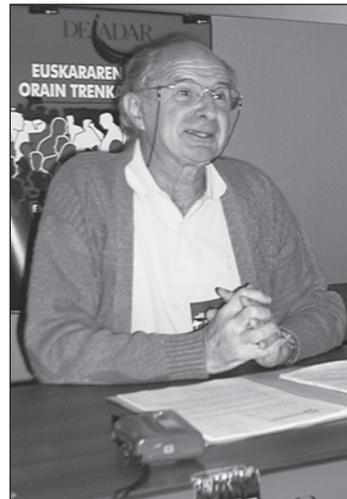
Nous tenons à faire savoir à Mme Albanel et au gouvernement qu'Euskal Konfederazioa est prêt à définir, avec les personnes chargées de la rédaction de la loi, les mesures fondamentales qui permettront à nos langues de continuer à vivre dans le futur. Mais si nous sommes ouvert à un travail de collaboration, le gouvernement ne devra pas compter sur nous pour une pseudo-consultation. L'avenir de nos langues est en jeu et nous ne nous contenterons pas de belles paroles qui resteront sans suite car, comme l'a rappelé récemment l'UNESCO, la langue basque est toujours menacée d'extinction.

Les besoins de la langue basque

En tant qu'acteur linguistique incontournable, Euskal Konfederazioa pen-

territories;

2) Engager ces Collectivités à devenir acteur de la pérennisation de ces langues;



Michel Oronos,
président d'Euskal Konfederazioa

3) Octroyer à ces Collectivités territoriales le développement de la compétence culture avec les moyens nécessaires à la mise en place d'une véritable politique linguistique;

4) Reconnaître officiellement de la part des Collectivités territoriales, au côté de la langue française, les langues territoriales comme langue des territoires concernés;

5) Garantir la survie et la transmission des langues territoriales, ce qui implique l'inversion de tendance de perte de locuteurs de ces langues;

6) Permettre l'utilisation des langues territoriales pour chaque habitant de ces territoires qui le souhaite: apprendre, entendre, parler et lire la langue territoriale;

7) Assurer la présence des langues territoriales dans les divers secteurs de la vie publique et sociale des territoires concernés grâce au développement du bilinguisme;

8) Contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants et participer à la cohésion sociale et au développement économique des territoires concernés grâce au respect de leur personnalité linguistique et culturelle.

Pour être efficace, la future loi devra au minimum intégrer ces huit principes fondamentaux et les décliner secteur par secteur. Sans cela, pas de politique linguistique efficace.

Par ailleurs, la politique linguistique devra clairement afficher des objectifs à atteindre et les moyens financiers et humains pour les satisfaire devront être octroyés.

Occasion historique

La langue basque étant la langue de tous les Basques, sa situation préoccupe l'ensemble des citoyens du Pays Basque, au Sud comme au Nord.

Cette reconnaissance institutionnelle peut être une occasion historique pour la langue basque après une politique de plusieurs siècles de l'Etat français visant à l'éradiquer.

S'appuyant sur notre expérience, nous n'avons aucun doute quant au statut dont doit se doter la langue basque: l'officialisation. Quant aux objectifs à fixer secteur par secteur, la politique linguistique doit viser la complète maîtrise de la langue basque par tous les élèves en fin de scolarité obligatoire, elle doit rendre sa pleine place à la langue basque dans la vie publique (administrations, services...). La normalisation de la langue basque doit s'opérer dans tous les domaines, y compris le domaine socio-économique. Par ailleurs, l'enseignement aux adultes doit être considéré comme stratégique.

Un projet de loi ne tenant pas compte de tous ces éléments ne serait que pure mascarade car il ne répondrait pas aux besoins vitaux de la langue basque.

Partenariat au niveau hexagonal

Nous n'avons pas attendu le gouvernement français pour savoir quels étaient les besoins de la langue basque. Cela fait des décennies que nous œuvrons en faveur de cette langue et nous savons mieux que quiconque ce dont elle a besoin, à l'instar des Bretons pour la langue bretonne ou les Occitans pour la langue occitane.

Nous menons depuis l'année dernière un travail avec les autres territoires de l'Etat français. Cela peut paraître une évidence mais il est inconcevable que le projet de loi sur les langues territoriales soit adopté sans l'aval des acteurs sociaux travaillant en faveur de ces langues au quotidien.

Faire entendre nos revendications

Afin que les besoins de la langue basque et des autres langues territoriales soient pris en compte, Euskal Konfederazioa a entamé un travail d'information à destination des élus.

Ainsi, nous avons rencontré en janvier dernier Max Brisson, président de l'OPLB, afin de lui remettre un document recensant les mesures minimales qui, à notre avis, sont indispensables à la survie de la langue basque.



pour les langues territoriales seront attentivement étudiées et exploitées. Enfin, cette réflexion permettra d'arrêter «les dispositions nécessaires et adaptées» à la sauvegarde de nos langues. Première étape pour la mise en place d'une politique linguistique

se que la loi linguistique doit tenir compte des huit principes suivants:

1) Accorder aux Collectivités territoriales la responsabilité politique et la gestion des politiques linguistiques en faveur des langues propres de leurs

Patxi Perez, depuis plus de 15 ans guide et fait danser pas après pas des salles ou des places entières

Il faut nourrir nos fêtes

“La danse basque a à la fois un rôle de mémoire sociale et de dynamisme créateur”



Argazkia: Elorri Perez

Patxi Perez lors du carnaval 2009, avec son déguisement en cyprès permettant par des chorégraphies de groupe de représenter la tendance à s'isoler de ses voisins qui marque de plus en plus les maisons individuelles.

“Jamais je n’aurai cru que dans le “Lapurtar Motxak” il y avait une musique venue d’ailleurs”...
C’est avec les découvertes que Patxi Perez a pu faire depuis ses débuts dans le monde de la danse qu’il partage avec les lecteurs d’Alda! sa façon de vivre la culture et la danse basques.

Quel a été le rôle du folklore basque (compris comme science des traditions, des usages et de l’art populaires du Pays Basque) ?

“Ma jeunesse a été marquée par l’explosion des groupes folkloriques, il y a plus de trente ans. Personne dans ma famille ne jouait d’un instrument ou ne

dansait. Je ne suis pas un danseur “traditionnel” car dès l’âge de 6 ans c’est à la MJC du Polo Beyris à Bayonne que j’ai pris des cours de danse et de Txistu. En fait, ces groupes folkloriques qu’on retrouve partout au Pays Basque ont permis de maintenir les différents types de danses (de chaque province).

▼
“Dantzaren munduan, familiako transmisioa, guttik ezagutu dute. Talde folklorikoei esker belaunaldi berriek ikasi dituzte bertako eta EHko beste probintzietako dantzak.”

A titre d’exemple, quand on voit un Mutxiko dansé au Gaztetxe de Santurtzi, tout le monde pense que le Mutxiko est de là... Or il a été intégré grâce au travail de formation des groupes folkloriques qui dans tout le Pays Basque enseignent les danses des 7 provinces...”

Partant des bases du folklore de nouvelles voies ont été ouvertes ?

“J’avais 16-17 ans quand Lapurtarrak est né avec Betti Bettelu, Thierry Truffaut, Pantxika Zubiria, Claude Iruretagoiena, etc. C’était le renouveau du Labourd qui avait comme but de recréer quelque chose qui avait disparu. Refaire vivre les Kaxkarotak, découvrir notre culture, faire la tournée des maisons, faire un travail de recherche sur les costumes...”



Patxi Perez

Bref, nous arrêtons d'être "biscayens, navarrais, etc." pour être labourdins ! Tout ce travail de recherche et de création était effectué en groupe

avec des sorties et des fêtes en commun qui permettaient en même temps de se faire plaisir. Dans les années 90, j'ai découvert le milieu folk européen. J'ai été amené à danser sur une création avec d'autres danseurs traditionnels européens. Et l'un d'eux avait sorti une définition de la danse venant de Maurice Béjart "La danse : un minimum d'anecdotes, un minimum de souvenirs, mais maximum de sensations" ... J'ai vu que mon choix était différent : "Un maximum de souvenirs et d'anecdotes... et des sensations !" ... et le tout par l'échange dans la rue et par l'intégration, tout comme dans la langue, d'apports extérieurs."

La danse est loin d'être un patrimoine figé ?

"Le milieu folk européen partait toujours de l'analyse des fêtes "selon les vieux". Par chance au Pays Basque la transmission existait et les danses traditionnelles étaient encore utilisées. Les différents échanges avec le milieu folk européen m'ont montré qu'il fallait nourrir notre bal. Dans les années 90, quand j'ai commencé à vivre des cours de danses pour adultes

que j'organisais, j'ai vite vu que les Zazpi Jauriak et Mutxikoak s'enseignaient certes mais qu'avec les jeunes la musique de Sorotan Bele ou Tapia eta Leturia était une façon idéale de terminer les cours sur une nouvelle danse qui n'était autre qu'une adaptation locale de "la Chapelloise" (danse traditionnelle suédoise dont le prototype est connu dans toute l'Europe). Comme j'enseignais la danse "standard" ou le "batua"... le rôle des vieux à imiter ou suivre était très important pour récupérer l'"accent de danse" qui fait qu'on différencie tout de suite un style souletin (par exemple) de toute autre province...



"Gaur egun jendeei dantzaren bidez momentu eta esperientzia aberasgarrien biziaraztea entseatzen naiz!"

Avec Tapia eta Leturia on passait dans les villages une semaine avant les fêtes pour former les jeunes aux danses... puis on a mis en place une pédagogie qui en 4 ou 5 minutes permettait de faire participer tout le monde... et de nourrir la fête!

Enfin, c'est le *Dantza Piko* (une démarche que je mène avec mes amis musiciens *autour de la danse...*) qui fait que c'est *au tour de la danse* d'être vécue et partagée par tous durant nos animations !"

Dans le domaine de la danse, la tradition aussi est marquée par les emprunts...

"Conserver et acquérir sont les caractéristiques de la tradition liée à la danse. Ainsi, on aura du mal à croire que le Fandango vient d'une danse andalouse présente sur toute la péninsule ibérique et qui est entrée en Iparralde il y a moins de deux siècles... De la même façon on imagine mal que la bourrée à 3 temps qu'on retrouve en Auvergne a été "importée" par les scieurs auvergnats travaillant dans la péninsule ibérique et en biscaye durant les hivers à une certaine époque... Et pourtant ce sont des faits historiques."

Quelles sont les évolutions à venir ?

"Les travaux du chercheur Jean Michel GUILCHER nous ont appris que jusqu'à la Première Guerre Mondiale la société rurale (le monde paysan) vivait comme en autarcie, avec plusieurs générations qui cohabitaient dans la même maison et les danses traditionnelles qui se transmettaient en famille aussi. L'arrivée du vélo et des bistrotts ont fait que de nouvelles activités se sont développées à l'extérieur et les transmissions au sein de la famille ont moins été assurées : on est passé d'une civilisation paysanne à une société de loisir revivaliste..."

Actuellement j'essaie d'initier les gens aux danses basques pour qu'elles leur permettent de vivre en commun et avec plaisir une expérience enrichissante. A partir de ces bases, les gens peuvent se perfectionner et/ou aller dans la création !"



Argazkia: Nikol Camboulivès

"C'est l'oeuvre du maître de recherches honoraire au CNRS, J. M. Guilcher, qui m'a permis de comprendre que "derrière la diversité géographique des danses traditionnelles se cachent des histoires distinctes, dont chacune s'inscrit à sa manière dans l'histoire tout court"

Meteoa

Olagarroa

Euskal Telebistako eguraldi mapa nola aldatuko den aski kezkatuak gara denak.

Ez dela Euskal Herriko mapa izanen, uste dut aski barneratua dugula denek.

Eta ez dira, naski, eguzkiak izanen Euskal Herriko maparen gainean ezarriko dituzten ikurrak.

Ekaitza iragartzen digute. Erautsi handia etor daitekeela diote batzuek. Alerta gorria. 150 kilometro orenoko haizeak. Edo 8 graduko lurrikara Richter eskalan.

Beste batzuek aro eztiagoa iragartzen dute.

Ez hainbeste kezkatzeko, lehen ere eguraldi iragarleek alerta gorria piztu izan dutela eta azkenean ez zela hainbesterako ekaitza...

Ez dela orain arteko aroa baino anitzez txarragoa izaten ahal etor daitekeena...

Gisa batez, oraingo aro egileak "ez direla hain txarrak" aitortzetik ihes egiteko bidea da, etorriko direnen beldurra ezitze hori.

Baina kasu ez den bien arteko zer-bait gertatuko. Haize puska bat, baina kalte ikusgarriarik ez.

Hots, ekaitza eginen du, baina ez iragarri digutena bezain katastrofiko.

Eta orain sartu diguten beldurraren ondotik, ekaitza ez bada iragarri dutena bezain latza, pentsatuko dugu: "ez zen hain larria".

Eta segituko dugu gure bidetik.

Ez gara asaldatuko ekaitzak gogor joko balu bezala, herria ez da karrikarra jeitsiko, kexu eta oihuka, galdu duguna berreskuratu beharrez.

Baina ez dugu ikusiko, hala ere, bidean zerbait galdu dugula.

Hori da, naski, gerta litekeen txarrena.



KARINE GANTIN

Animatrice du site topicsandroses.com



Conflit Kurde

Une question universelle au cœur de la géopolitique moyen-orientale

Conflit kurde : le brasier oublié du Moyen-Orient - France - mars 2009 - Editions Autrement - de Hamit Bozarslan - 172 pp - 17€.

Le mouvement national kurde entame un nouveau cycle historique, quoique encore incertain quant à sa forme et ses perspectives.

C'est là l'une des thèses du remarquable ouvrage livré par Hamit Bozarslan⁽¹⁾, tout à la fois synthèse pédagogique de la question kurde et réflexion époustouflante au carrefour de la géopolitique et de la sociohistoire.

Les clés de la transformation ?

Une nouvelle jeune génération militante qui veut asseoir sa propre légitimité, une centralisation urbaine inédite dans la géographie contestataire, la diffusion accélérée des discours et d'une symbolique commune via les télévisions satellitaires et l'Internet, par-delà des frontières internes à la région kurde, entre Iran, Irak, Turquie et Syrie...

Ce nouveau cycle en clôt lui-même un autre entamé dans les années 60 quand, raconte l'auteur, "toute une génération de militants et de combattants nationalistes d'inspiration occidentale, actifs pour certains depuis les années 1920, avait fait place à une nouvelle génération de militants et de guerriers, s'identifiant, dans leur écrasante majorité, à la gauche".

Seulement voilà. Cette gauche kurde-là a été marquée, d'abord, par la répression subie sous les divers régimes de la région, y compris répétés de gauche... ou islamiste.

Elle s'inscrit ensuite aujourd'hui dans un Proche-Orient où la contestation sociale tend à échapper à la gauche justement, tandis qu'il ne lui est pas davantage possible de s'appuyer encore sur une gauche mondiale bien trop à la traîne du libéralisme et de ses accidents...

Revendication nationale et humanisme universaliste

Comment dès lors continuer d'articuler une revendication nationale à un humanisme universaliste comme par le passé ?!

Aujourd'hui, écrit Bozarslan, "les principaux mouvements kurdes se trouvent sans langage politique commun avec le reste du Moyen-Orient où, aux dispositifs sécuritaires des Etats répondent des mobilisations islamistes qui secouent les sociétés à leurs marges. Certes, ils ont, depuis une décennie, érigé en cadres référentiels ultimes les droits de l'homme, la justice, la démocratie, voire comme le montrent les programmes du PKK et du PJAK, l'écologie et le féminisme. (...Mais) ces substituts idéologiques ne se révéleront efficaces que si la mouvance kurde évolue dans un contexte non conflictuel, et si, pour les Etats, altérité, conflits et demandes de reconnaissance en tant que groupe distinct cessent d'être synonyme d'inimitié ou de menace."

Evolution des cadres historiques et politiques nationaux au Moyen-Orient

Car la question principale selon Bozarslan est au final bien celle-là : l'évolution des cadres historiques et politiques nationaux au Moyen-Orient, construits à partir des années 20 sur les décombres des empires multiethniques antérieurs, et marqués depuis lors par l'instrumentalisation paradoxale de la question kurde au profit d'Etats autoritaires se construisant notamment dans la répression des minorités...

Les pages concernant le retour historique pays par pays, mais aussi celles sur le Kurdistan irakien actuel, dont l'existence en tant qu'entité autonome fédérale a contribué curieusement à cimenter tout le pays en proie à la guerre civile, sont ici particulièrement instructives. Elles soulignent en outre le paradoxe identitaire kurde contemporain : celui d'un imaginaire kurdistanaï commun à tous les Kurdes mais qui n'implique pas forcément la perspective politique réelle d'un Etat-nation en tant que tel...



⁽¹⁾ directeur d'études à l'EHESS, auteur par ailleurs en 2008 d'*Une histoire de la violence au Moyen-Orient* (Paris, La Découverte)

Manifestation mode d'emploi

Ce que manifestants et policiers ont le droit de faire (ou pas) - 2^e partie

Actes politiques collectifs, se traduisant notamment par un défilé de protestation, les manifestations et la liberté de se regrouper sont permises par la loi dans la plupart des pays démocratiques. Voici quelques informations légales et pratiques sur ce que ces mêmes lois considèrent comme un droit, un contre-pouvoir dans l'Hexagone.

Peut-on photographier ou filmer les forces de l'ordre ?

La règle générale est la liberté de photographier ou de filmer les forces de l'ordre. Elles ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement de leur image lorsqu'elles effectuent une mission dans un lieu public. Que ce soit un journaliste ou un particulier qui filme ou photographie, la liberté de l'information prime sur le droit à l'image ou au respect à la vie privée.

Des exceptions existent cependant : cette règle générale est en vigueur dès lors qu'elle n'est pas dévoyée par une atteinte à la liberté de la personne ou au secret de l'instruction (il est par exemple

interdit de publier une image d'une personne menottée ou d'une reconstitution judiciaire). Dans ces cas, la prise d'images ne peut pas être interdite, mais leur diffusion nécessite une absence de possibilité d'identification (un floutage par exemple).

Autres exceptions : les forces de l'ordre ne bénéficient d'aucune protection particulière en matière de droit à l'image, sauf si elles sont affectées dans des services d'intervention (Raid, GIGN, GIPN, BRI, sécurité du Président...), à la lutte anti-terrorisme ou au contre-espionnage, en vertu de l'arrêté du 27 juin 2008 relatif de l'anonymat de certains fonctionnaires de police. Dans ces cas, la prise comme la diffusion d'images peuvent être interdites.

Enfin, un gendarme ou un policier ne peut pas saisir un appareil photo ni une caméra, ou son contenu. Sauf s'il s'agit d'un officier de police judiciaire habilité par le parquet à l'effectuer. Mais cette mesure est rarissime et nécessite donc l'autorisation d'un magistrat.

Peut-on refuser un contrôle d'identité ?

En théorie, il est possible de refuser de montrer ses papiers à un policier. Mais celui-ci peut alors vous emmener au poste et vous contraindre à vous exécuter. Idem pour une fouille de sac : en cas de refus, le policier vous embarque mais doit en plus obtenir une réquisition du parquet, car la fouille d'un sac est un acte de perquisition. Il vous en coûtera alors une bonne journée au poste.

Dans une manifestation, il est quasiment impossible de refuser le contrôle d'identité, car le motif est large (voir article 78-2 du code de procédure pénale) : "L'identité de toute personne, quel que soit son comportement, peut également être contrôlée, selon les modalités prévues au premier alinéa, pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes ou des biens."

Attention : la régularité du contrôle d'identité étant réalisée a posteriori, le refuser revient à se mettre en situation de rébellion très rapidement. A vos risques et périls.

□

L'Agenda de la Fondation

1^{er} Mai 2009

Travailler moins et gagner autrement !

Quinzaine de débats et formation organisée par la Fondation
Manu Robles-Arangiz

Pourquoi le "Travailler plus pour gagner plus" est une aberration économique, écologique et humaine.

Vendredi 1^{er} Mai au bar Sankara : après la manif, vernissage d'une expo sur le temps de travail, repas, concert

7, 8 et 9 mai :

Présentation et débats autour du livre "Travailler deux heures par jour"

Ateliers animés par Caroline Bertron

et Pascal Mulet : " Notre temps n'est pas une marchandise ! Pour une Réinvention du Temps de Travail ! "

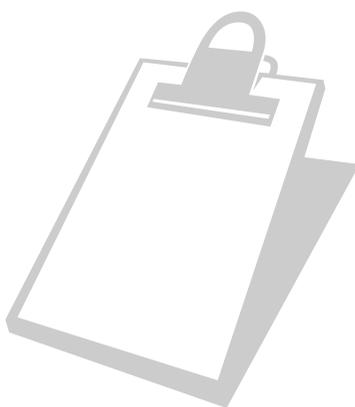
Jeudi 14 mai à 20h30, conférence avec **Hervé Kempf**, journaliste au Monde spécialiste des problèmes d'environnement : "Pour sauver la planète, sortez du capitalisme"



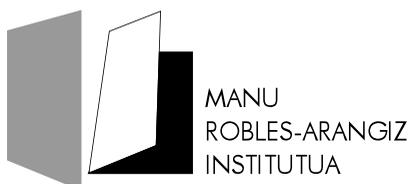
Vendredi 15 mai à 20h30, conférence avec **Alain Lipietz**, économiste et eurodéputé Vert : "Réduction du temps de travail et enjeux écologiques"

Entrées gratuites, renseignements et inscriptions au 05 59 25 65 52 ou 06 14 99 58 79 ou à l'adresse : ipar@mrafundazioa.org

□



Alda!ren bloga :
www.mrafundazioa-alda.org



MANU
ROBLES-ARANGIZ
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrika
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
ipar@mrafundazioa.org
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Alda!ren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



zioa

ues linguistiques ales de l'Etat français »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture et de la Communication

09 MAR. 2009

Le Chef de Cabinet

Monsieur Michel ORONOS
Président de Euskal Konfederazioa
1, Place de l'Arsenal
64100 BAYONNE

Nos réf. : CC/23908/BPO

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, sur la reconnaissance des langues régionales de France.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie. Elle tient à vous rappeler que les langues régionales sont désormais inscrites dans l'article 1 de la Constitution comme patrimoine de notre pays. Elle vous confirme que le Gouvernement, afin de concrétiser leur reconnaissance, envisage un cadre de référence donnant une forme institutionnelle au patrimoine linguistique de la nation et n'impliquant aucune modification de la Constitution concernant la ratification de la charte européenne des langues régionales.

Ainsi, le projet de loi relatif aux langues régionales, annoncé le 7 mai dernier, au nom du Gouvernement, concernera l'enseignement, les médias, la culture et les services publics et sera présenté cette année aux assemblées, à une date non encore déterminée à ce jour.

Ce projet de loi fera donc l'objet d'une réflexion ouverte, et toutes les contributions, tant des associations de promotion des langues régionales que des collectivités territoriales, seront attentivement étudiées et exploitées. Elles devront permettre, par les analyses et les propositions constructives qu'elles apporteront, de nourrir le débat et la réflexion, afin d'arrêter les dispositions nécessaires et adaptées à la sauvegarde et à la promotion des langues régionales.

La ministre se réjouit d'ores et déjà de la participation à l'élaboration de cette loi de chacun des acteurs concernés dont la collaboration marquera une avancée de la démocratie culturelle dans notre pays. Elle vous assure que l'Etat, menant une politique linguistique volontariste et se dotant d'un appareil législatif spécifique en ce domaine, entend ainsi réaliser l'unité, non dans l'uniformité, mais dans la diversité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Olivier BREUILLY

3, rue de Valenciennes, 75033 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00

Nous avons par ailleurs demandé un rendez-vous à l'Association des régions de France afin de leur faire part de notre proposition (cette association ayant monté un groupe de travail sur les langues territoriales) ainsi qu'à la direction de la Direction générale à la langue française et aux langues de France.

Au Pays Basque, sur proposition d'Euskal Konfederazioa, le Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque a adopté à la majorité, lors de son Assemblée générale du 7 mars

dernier, une motion reprenant les huit principes évoqués plus haut. Les maires et élus municipaux composant le Syndicat se sont par ailleurs engagés à présenter des motions similaires au sein de leurs conseils municipaux respectifs.

Enfin, pour que nos revendications trouvent le plus large écho possible, nous envisageons de clôturer notre campagne par l'organisation d'une manifestation en Pays Basque, en coordination avec les autres territoires de l'hexagone.

■ Joan den martxoaren 7-an, bere biltzar nagusiaren karietarat, Euskal Kulturaren Sustengurako Herriarteko Sindikatuak Euskal Konfederazioak proposatu mozia aho batez onartu zuen. Sindikatuak ondoko dokumentuan agertzen diren zortzi eskakizun nagusiak Euskal Konfederazioak proposatu hitz beretan onartu zituen.

LGV : la colère des élus locaux

LES élus de la Communauté de communes Nive-Adour ont de quoi être satisfaits. Dire qu'ils ont été entendus est un euphémisme. Un bon millier de personnes a répondu à leur appel à la mobilisation jeudi dernier au mur à gauche d'Hiriburu contre la ligne ferroviaire à grande vitesse. Car le temps presse. En accélérant le rythme des réunions d'information que la loi impose avant de signer la déclaration d'utilité publique, Réseau Ferré de France et les pouvoirs publics font le forcing pour imposer, coûte que coûte, la construction de la portion 3 de l'aménagement ferroviaire du grand Sud-Ouest: le tronçon Dax - Biriatu. Vent debout, Roland Hirigoyen, maire de Mugerre et président de la Com-

munauté des communes Nive-Adour, Alain Iriart, maire et conseiller général d'Hiriburu, et Victor Pachon, responsable du Cade, dont l'engagement contre le projet remonte aux premières annonces de 1992, ont retracé l'historique du dossier et démonté, pièce par pièce, l'étude menée par l'opérateur RFF, à la fois juge et parti dans cette affaire.

Les autres maires de la Communauté Nive-Adour, Michel Hiriart, président de la Communauté Sud Côte basque, et des élus de la Communauté Errobi, étaient venus prêter main forte aux deux leaders.



Des élus communautaires remontés contre RFF

La liste des griefs énoncés jeudi soir est aussi longue que la ligne droite de la voie entre Labenne et Morcenx: mépris à l'égard des élus locaux mis devant le fait accompli, non consultation des populations, refus d'envisager

260 trains quotidiens contre la cinquantaine actuelle. De longs extraits de rapports de la Cour des Comptes sont venus montrer que les coûts et la rentabilité véritables des LGV existantes ont peu de choses à voir avec les études préalables de RFF. Et ce n'est pas l'énorme contribution financière demandée aux collectivités locales qui rassure sur la pertinence économique du projet. Michel Hiriart, président de la communauté Sud Côte basque, a bien insisté qu'il était hors de question que les communautés passent à la caisse avant d'avoir les résultats de l'étude indépendante qu'elles commandent pour connaître la réalité des chiffres et des besoins à l'horizon 2020. En attendant, les élus ont relayé l'appel de Victor Pachon à la vigilance et à la mobilisation des populations.



Seaskaren 40 urteak

Procès EHLG

La haine d'Alliot-Marie



Zorionak Seaskari

IKASTOLEN 40 urteen ospatzeko, gaualdi berezia antolatzen du Seaskak datorren apirilaren 11n, Biarritzeko Gare du Midi antzokian. 40 urteen Gaualdia ez da usaiatzeko izanen: 40 urteko historiari behako baten emateko parada izanen da! Ikastolen hastapeneko zailtasunak, Seaskaren borrokak, burasoen implikazioa eta euskararen alde eman indarra oroitu edo ezagutzeko parada

izanen da. Oholtzaren gainean, azken hamarkada hauetako euskal kantari paregabeek eskainiko dizkiguten kantuen artean, antzerki zatiak, bertsolariak eta bideoak entzuten eta ikusten ahalko ditugu. Segur aski azken 40 urteetako irudiek eta doinuek oritzapen hunkigarri eta umoretsuak gordetzen dizkigut e! Gaualdiaren ondotik, pestak segituko du Biarritzeko Gaztetxean.

NOUS écrivons dans *Enbata* de la semaine dernière qu'au regard des attendus du jugement de Bayonne en faveur d'EHLG et de Mixel Berhocoirigoin, son président, il serait étonnant que l'État fasse appel. Nous avions tout faux. La haine d'Alliot-Marie pour les promoteurs de Laborantza Ganbara et de l'agriculture durable l'a emporté sur tout autre considération. Elle a décidé de relever appel de la décision de relaxe. Après quatre années de pressions, tracasseries et poursuites en tout genre à l'encontre de Laborantza

dissuasion ou de chantage, comme d'aucuns l'ont laissé entendre, on amènera les récalcitrants à s'asseoir autour de la table d'un SUAT fantôme, sans pouvoir de décision ni financement? Croit-on vraiment que des poursuites soient susceptibles d'entamer la détermination de militants qui ont tant sacrifié de leur temps, de leur énergie et de leur argent pour mettre sur pied un outil indispensable à la survie de nos campagnes? Croit-on vraiment que des pouvoirs publics autistes et totalement démonétisés, comme nous l'écrivions la semaine dernière, puissent stopper la



Ganbara, loin de chercher l'apaisement l'Etat français s'acharne à vouloir museler les récalcitrants. Personne n'est dupe. On sait la liberté d'initiative d'un préfet ou d'un procureur qui ne peuvent aller soulager leur vessie sans passer par le cabinet de leur ministre de tutelle. La décision d'interjeter appel a forcément été prise chez Alliot-Marie. Les objectifs de cet acharnement répressif n'échappent à personne. Il faut, coûte que coûte, stopper, éradiquer, le mouvement citoyen d'un territoire qui se donne les outils de développement durable que l'Etat lui refuse. Il faut jeter l'opprobre sur la légitimité de la démarche, en décourageant, salir, humilier, les acteurs. Car enfin, que reproche-t-on à une association qui, las d'attendre la création d'une chambre d'agriculture justifiée par la spécificité de l'agriculture familiale basque, a mis en œuvre une structure parfaitement légale pour sauver ce qui peut encore l'être d'un monde paysan qui n'intéresse absolument pas l'agrobusiness et le syndicat qui en est le promoteur? Croit-on vraiment qu'en dénigrant Laborantza Ganbara, en entravant son fonctionnement, on en forcera les responsables à rentrer dans le rang? Croit-on vraiment qu'en utilisant ces poursuites judiciaires comme armes de

mobilisation sociale, pacifique, démocratique, qui appuie la démarche d'EHLG? La stratégie d'Alliot-Marie est claire: ne pas céder à une revendication qui depuis vingt ans est portée le plus légalement, le plus pacifiquement du monde, par un nombre considérable d'élus, de professionnels ou de citoyens responsables. Surtout, ne rien céder, dans l'espoir de susciter des réactions de violence et justifier une politique de répression tous azimuts pour capitaliser auprès d'un électoral vieillissant. Comment peut-elle penser, un instant, que nous allons tomber dans ce piège grossier? En ces temps où tant de gens sont confrontés à des difficultés économiques, où 100.000 personnes supplémentaires pointent au chômage chaque mois dans l'hexagone, une ministre, un préfet, n'ont-ils rien de mieux à faire que de s'acharner sur une association et des militants exemplaires? La réponse à cette question que nous posions déjà la semaine dernière vient de tomber: non, ils n'ont rien de plus urgent à faire. Faut-il que la haine de ces gens-là pour les citoyens engagés et solidaires de ce pays soit cuite et recuite! Faut-il que des Basques soient assez aveugles pour continuer à voter pour des irresponsables de cet acabit!

Ixtorio pixka bat
Aperçu historique

	Lehen ikastola Première ikastola	1969
	Lehen Maila Ouverture du Primaire	1975
	Bigarren maila Ouverture du Secondaire	1980
	Lehen hitzarmena Reconnaissance officielle 1er Accord avec le ministère de l'EN	1983
	Lehen « Herri Urrats » 1er « Herri Urrats »	1984
	Xalbador kolegioa Kanbon	1984
	Etxepare lizeoa Ouverture du Lycée Etxepare	1990
	Elkarte kontratua Contrat d'association avec l'Etat	1994
	Ikastolen Egoitzak Commission « logement » des ikastola	1996
	Larzabal kolegioa Collège Larzabal	1998
	Integrazio batzordea Intégration des enfants porteurs d'un handicap	1999
	Erdozaintzi kolegioa Collège Erdozaintzi	1999
	Lehen « Glisseguna » 1er « Glisseguna »	2003
	26 ikastola 2500 ikasle	Gaur

Les virtuoses de l'identité : religion et politique en Pays Basque (4^e partie)

En trois articles publiés dans les numéros 2057, 2058 et 2059 d'Enbata, Piarres Ainciart avait décrit et analysé la première partie de la thèse («Les virtuoses de l'identité: religion et politique en Pays Basque») de Xabier Itçaina, chargé de recherche au CNRS, traitant de la construction d'une référence collective associée à l'idée d'une nation basque.

Dans ses deux derniers articles (cette semaine et la semaine prochaine), Piarres Ainciart nous livre son précieux éclairage sur la deuxième partie du remarquable travail du chercheur itsasuar.

DANS les articles précédents, l'auteur, après avoir écarté les «récits» essentialiste, exégétique, réductionniste et annexionniste, décrit et analyse, dans la première partie de sa thèse, la construction d'une référence collective associée à l'idée d'une nation basque.



Xabier Itçaina

Dans la deuxième partie, dont nous résumons ici le premier chapitre, Xabier Itçaina propose une analyse sociologique qui a pour but d'étudier le lien entre individu et structure. La société change, et par le fait même le rôle du prêtre, au sein d'une Eglise à la fois traditionnelle et novatrice. Même si la sécularisation est de plus en plus présente, les publications culturelles restent très imprégnées par la foi, avec *Jakin* à Arantzazu et *Txantxikin* aux séminaires de Bayonne et de Dax. Le prêtre, qui vit au milieu de son peuple, se trouve être un médiateur entre la réalité de celui-ci et l'exigence d'universalisme et donc de distanciation de l'institution. Pour reprendre les termes de l'auteur, le prêtre devient «un fabricant de culture», notamment, s'applique peu à peu à de nouvelles matières comme la psychologie expérimentale, la paléontologie, l'anthropologie, dont l'objectivité est présentée comme un antidote à un nationalisme trop passionnel. Mais pour l'instant cette curiosité ne se manifeste guère en langue basque: «On écrit en espagnol» sur la langue basque, les traditions, la préhistoire et l'histoire basque. Il faut ici insister sur des noms prestigieux: Jose Miguel de Barandiaran et Manuel Lecuona. Plus modestement, mais de façon profonde, les curés bascophones prennent part, avec des laïcs, à la rédaction de revues basques. Par ailleurs, il faut rappeler, plus tard, la création, au

Guatemala, d'*Eusko Gogoia*, et à Leizaroz de *Zeruko Argia*, par les Capucins, revue qui deviendra, avec la sécularisation continue, *Argia* d'aujourd'hui. Parmi les personnalités marquantes de cette époque des années 20-30, rappelons celle d'Aitzol, prêtre et théoricien du second P.N.V. qui «recherche une langue normalisée pour la communauté basque». Et cette culture qui se normalise conduit à l'action, notamment dans le domaine de l'enseignement, avec R.M. Azkue, autre ecclésiastique, qui est à l'origine de l'Académie basque et des premiers ikastola: il ne s'agit plus d'enseigner le basque mais en basque. Le mouvement est lancé.

Puis c'est la guerre civile espagnole. Les prêtres séparatistes sont sanctionnés. Le régime nouveau confie les affaires de la culture à une institution ecclésiastique qui voit arriver un afflux de vocations: l'auteur parle d'inflation religieuse. Vitoria est l'évêché qui a le

sévit l'interdiction. Et puis il faut parler de la revue *Jakin* mot qui signifie Savoir. Ce sont les Franciscains d'Arantzazu qui sont les créateurs et les acteurs de la revue. On assistera là aussi au passage de la théologie à la culture. Un sens de plus en plus identitaire est donné à une réflexion très variée, mais «toujours sous couvert d'un argumentaire religieux». Un catholicisme ascétique, celui du sanctuaire montagnard d'Arantzazu, est préféré au catholicisme triomphant des cathédrales. Nous sommes en 1956, année-tournant: Congrès mondial basque à Paris, réunion officielle de l'Euskalzaindia à Arantzazu, autour du Père Villasanté et les règles linguistiques que celui-ci édicte. Restauration du sanctuaire d'Arantzazu, autour d'Oteiza. Et donc création de *Jakin*. Quels sont les principes qui guident la revue? Les voici. On ne travaille pas la langue pour la langue, elle est au service de l'homme puis de

la nation. Elle est écrite pour les lecteurs, dans un basque très facile. Là aussi, un glissement irrésistible se fait du religieux au laïc, et les idéologies de gauche sont de plus en plus prônées. Anti-impérialisme, dialogue avec le communisme, avec les non-croyants, ouverture aux courants de pensée, culture populaire, au sens de culture pour le peuple et non du peuple, tels seront très vite les axes de réflexion et d'engagement de *Jakin*.

Sur un plan politique plus précis, le postulat est celui de l'unité du peuple basque, avec comme acteur privilégié la gauche nationaliste basque, dans une Europe socialiste des peuples. On rappelle aussi qu'il y a une lutte

des cultures comme il y a une lutte des classes. Et pour contrer la domination culturelle, *Jakin* ne veut pas réduire aux thèmes basques l'usage de la langue basque mais contraindra celle-ci à restituer l'abstraction de la théologie, de la philosophie et des sciences. Pour conclure ce chapitre sur *Jakin*, Xabier Itçaina dit: «La mise

en cadre de la culture basque s'inscrit dans un mouvement général de reconstruction culturelle basque localisée en partie dans les couvents». Et ceci dans un climat d'âpreté à la fois météorologique et spirituelle, «dans une aspiration vers une sorte d'ascèse linguistico-culturelle».

La fin de ce chapitre est consacrée à la partie nord du Pays Basque et chez nous la culture est orientée vers l'action. Trois «lieux» institutionnels sont à signaler: l'école, le couvent et la presse. En ce qui concerne l'école, l'auteur affirme qu'il y a anticipation puis retard. Mgr Gieure, dès 1923, organise l'enseignement des langues régionales, puis c'est la loi Deixonne, en 1951; la naissance d'Ikask, qui va travailler sous les auspices d'Euskaltzalea Biltzarra. Bien plus tard apparaîtront les écoles bilingues, Euskal Haziak. Quant au couvent, c'est évidemment celui des Franciscains de Saint-Palais autour de l'essentielle figure d'Erdozaintzi-Etxart, avec la mise en place «d'un double intégralisme, à la fois religieux et identitaire». Mais il y a aussi le monastère de Belloc où se fait le travail liturgique que l'on sait. Deux entreprises sont menées de pair: celle de la religion et celle de la culture. En ce qui concerne la presse, *Herria*, bien sûr, avec l'omniprésence du prêtre, mais sans lien de soumission au diocèse. L'identité basque est intimement liée au christianisme. Entre 1964 et 1968, paraît la revue *Txantxikin elgarrekin*, dans laquelle les séminaristes de Bayonne et de Dax font une critique frontale de l'institution sacerdotale. Militantisme, plutôt qu'expertise cependant. Les séminaristes s'interrogent sur le bien-fondé du service militaire, refusent de rester en dehors des difficultés du monde rural, ont la volonté de servir leur pays et la langue de celui-ci, avec parfois un esprit de sacrifice qui préconise le martyre. Le chant, on le sait, sera un puissant instrument d'une affirmation abertzale sans concession. Sermons, prières, poèmes, danses, chants constituent un discours politique d'un genre particulier; L'expérience de *Txantxikin* se terminera mal: par la sanction, le départ des séminaristes, et parfois le désespoir.

De toute façon, la sécularisation de l'abertzalisme va se renforçant.

Piarres Ainciart



Arantzazu sanctuaire de la langue basque

plus grand nombre de séminaristes et de prêtres de l'Espagne. *Eusko Gogoia*, *Egan*, qui est dirigé par un linguiste laïc, *Anaitasuna* et *Zeruko Argia* sont les seules revues écrites en basque. Il faut noter que c'est au Séminaire qu'existe un minimum de promotion de la langue, au moment où ailleurs, dans le système scolaire,



La carpe et le lapin

MÊME si les hasards de l'histoire nous font vivre dans deux Etats différents, érigeant entre nous une frontière qui, insensiblement, a favorisé la naissance de deux nationalismes, le nationalisme français et son homologue espagnol, une communauté de langue, aussi bien à l'est qu'à l'ouest des Pyrénées, a fait émerger un sentiment identitaire qui s'est nettement plus développé dans ce que l'on appelait «*las Españas*» que dans l'Etat-nation français. C'est d'ailleurs pourquoi les événements qui se produisent en Hegoalde intéressent plus particulièrement les Basques d'Iparralde.

Manifestement, le socialiste Patxi Lopez tient à être le prochain «*Lehendakari*» et veut s'installer à Ajuriaenea. Le Partido popular, trop heureux de voir Ibarretxe quitter les lieux, promet son appui à Patxi Lopez et un accord a été signé récemment: à moi le poste de Lehendakari et donc la responsabilité du gouvernement, à toi la présidence du Parlement et, paraît-il, la possibilité, à la première occasion, de récupérer la présidence de la diputacion d'Alava.

Je ne ferai pas le procès habituel, mais totalement dépourvu de nuances, du front «*espagnoliste*» opposé au front «*abertzale*».

Le front dit «*espagnoliste*» est, en réalité, respectueux de la Constitution de 1978 et il ne fait aucun doute qu'une certaine partie de la population basque qui ne vote ni socialiste, ni en fa-

Jean Haritschelhar

veur du PP se satisfait de l'actuel régime d'autonomie, encore que tous les transferts promis ne l'ont pas été en 30 ans et que les gouvernements de Felipe Gonzalez, d'Aznar et de Zapatero en sont responsables. On appelle cela en langue basque: «*Hitza jan*».

«Le mariage de la carpe et du lapin durera-t-il toute la législature?»

La carpe et le lapin ne sont pas de la même espèce: l'un est viscéralement anti-euskara. Aussi je pose le problème qui me préoccupe. Le nouveau gouvernement continuera-t-il la politique éducative et culturelle menée par les anciens gouvernements présidés par le PNV et que les socialistes, quand ils y ont participé, ont acceptée? Non seulement le système éducatif donne la place qui lui convient à la langue qui est aussi langue officielle dans la Communauté autonome, mais, en outre, la politique linguistique du ministère de la Culture déborde le cadre de cette Communauté pour apporter une aide substantielle pour le développement de l'euskara

dans toute la diaspora, en privilégiant Iparralde: aide à la construction d'écoles et d'ikastolas, apport financier de l'ordre de 400 à 500.000 euros à l'Office public de la langue basque, etc.

Autre problème préoccupant: celui du système électoral. L'interdiction des partis de la gauche abertzale laisse 100.000 voix inutiles et ne relève pas de la démocratie. Jamais, en dehors de la période de guerre, la France démocratique n'a interdit le Parti communiste malgré son allégeance connue et proclamée à Moscou. D'autre part, la répartition égale du nombre de députés (25 par province) est profondément inégalitaire: 25 députés pour 300.000 habitants en Alava, par rapport aux 700.000 du Guipuzcoa et à plus du million de Biscaye.

Pour que plus de justice règne dans le déroulement des élections dans la Communauté autonome basque deux conditions sont nécessaires: 1- Lever l'interdiction de présenter des listes à la gauche abertzale.

2- Assurer plus de justice par une autre répartition des sièges de manière à ce que la voix de chaque électeur ait, à peu près, la même valeur. On sait pourquoi l'actuel système a été adopté au début des années 80, mais il est temps d'en changer.

Le mariage de la carpe et du lapin aura lieu en avril-mai. Durera-t-il toute la législature? Quelles seront, au fur et à mesure, les exigences du PP? A quand le divorce s'il a lieu?

Sur votre agenda

Apirila:

✓ **Mercredi 8, 16h, BIARRITZE** (Médiathèque). Conférence: «*Les procès de sorcellerie en Labourd*».

✓ **A partir du jeudi 9, 10h-12h et 15h-19h, SARA** (Salle Luc Berri). Exposition d'art plastique: Eskuen Lana.

✓ **Jeudi 9, 18h30, BAIONA** (L'Autre cinéma). Salda Badago.

✓ **A partir du jeudi 9, 21h, IZPURA** (Salle Faustin Bentaberry). Spectacle «*Lehenik aitarin*».

✓ **Vendredi 10, 20h30, IZURA** (Salle de la mairie). Soirée publique, débat autour du thème: «*Quelles structures institutionnelles et avec quelles compétences pour répondre aux enjeux du Pays Basque Nord?*». Organisé par Mantxut avec Jean Lassalle (député de la 4^e circonscription, conseiller général Modem), François Maitia (vice-

président du Conseil des élus, conseiller général et régional), Jean Lissar (conseiller régional Verts) et Xabi Larralde (ancien conseiller municipal de Bayonne).

✓ **Vendredi 10, 21h, BIARRITZE** (Le Royal). «*Arzaingoa, nondik nora?*».

✓ **Samedi 11, 16h30, BAIONA** (Librairie Elkar). Conférence en français de Nicole Lougarot sur son livre «*Bohémiens*».

✓ **Samedi 11, 19h, HELETA** (Itsasoa, La Mer). La Compagnie Traboules présente «*Ma lettre*», spectacle créé par «*Pestacles et Cie*».

✓ **Samedi 11, 20h, BIARRITZE** (Gare du Midi). Soirée 40^e anniversaire de Seaska.

✓ **Dimanche 12, 15h30, BARKOTXE** (Place). Mascarades.

✓ **Lundi 13, à partir de 10h, SARA** (Salle polyvalente). Biltzar des écrivains du Pays

Basque.

✓ **Lundi 13, 21h, DONIBANE GARAZI**. Musikarrik.

✓ **Jusqu'au vendredi 17, du mardi au samedi 14h-17h, PARISE** (Maison basque). Exposition: Jacques Hippolyte Lesca.

✓ **Jusqu'au dimanche 26, BAIONA** (Kalostrape, 22, rue Marengo). Exposition de peintures: «*De la zone minière de la Biscaye à Bayonne*».

✓ **Jusqu'au dimanche 26, vendredi et samedi: 21h, dimanche 17h, PARISE** (Maison de la Poésie). Récital de Beñat Achary.

✓ **Jusqu'au 31 mai, 10h-18h30, BAIONA** (Musée Basque). Exposition: «*L'objet dans tous ses états*».

✓ **Jusqu'au 31 décembre, du jeudi au dimanche 14h-18h, URDAX** (Cloître). Exposition: «*Le meilleur de la peinture basque contemporaine*».

preso

■ **Procès à Paris.** Les quatre présumés membres d'ETA ont été condamnés par la Cour d'assises spéciale de Paris, selon les réquisitions du Parquet. Ainhoa Garcia Montero, censée avoir dirigé une cellule de renseignements sur des cibles potentielles, a été sanctionnée de quatorze ans de prison. Aitor Garcia Justo et Asier Aranguren ont été condamnés à douze et dix ans de réclusion. Le Basque de citoyenneté française Thierry Idiart est ressorti libre, ayant passé en prison préventive la peine de prison ferme qui lui a été infligée. Il reste cependant menacé par une peine avec sursis.

■ **MAE avant libération.** Xabier Etxeberria aurait dû être libéré le 31 mars de sa prison du Muret, où il a terminé de purger sa peine. Craignant une expulsion vers l'Espagne, il était en grève de la faim depuis 27 jours. Un Mandat d'arrêt européen lancé par l'Audiencia nacional le maintient incarcéré, avant d'être examiné par la cour de Toulouse. Xabier a été transféré à Seysses.

Sommaire

Cahier n°1 Enbata

● Euskal Konfederazioa: «Il faut un cadre légal pour des politiques linguistiques...» ... 4 et 9

● Les virtuoses de l'identité: religion et politique en Pays Basque (4^e partie) ... 10

Cahier n°2 «*Alda*» ... quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne.

Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 60€. Responsable

de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai

Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190. Mail: enbata@wanadoo.fr